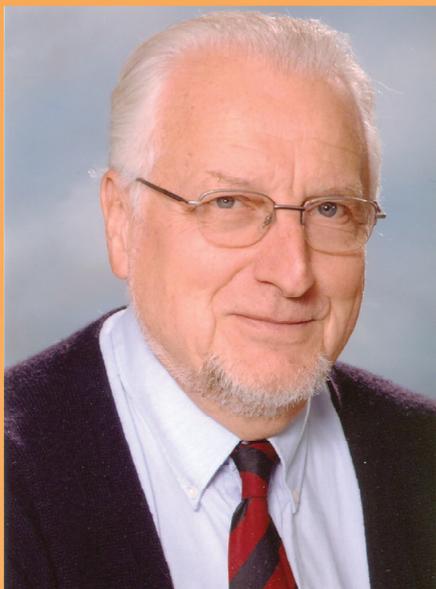


L'immersion



André Léonard
Professeur en février 1967
Coordinateur en septembre 1986
Préfet des études en mars 1992
Sous-directeur en septembre 1996
Retraité le 1^{er} Novembre 2008



Pierre Guerriat
Professeur en septembre 1980
Sous-directeur en mars 1992
Directeur de septembre 2006 à août 2014

Qui a eu l'idée du projet de l'immersion ?

Ce projet a germé dans deux têtes, celle de Pierre Guerriat et moi-même. Nous en avons parlé ensemble dans le courant de l'année scolaire 2001 - 2002 après avoir constaté qu'une école pratiquait l'immersion en néerlandais à Liège et que cela "pourrait" être intéressant pour nous. C'est en septembre 2002 que finalement le directeur a tranché et que nous nous sommes attelés à ce projet. Je crois important d'insister sur le fait que ce fut le travail conjoint du directeur et de moi-même qui a permis d'aller assez vite et que nous avons choisi d'offrir une nouvelle possibilité alors que le collège était déjà complet pour la rentrée 2003. Ce serait donc l'occasion pour les parents et les jeunes d'y réfléchir et d'ailleurs nous avons eu plus de cent candidats pour deux classes soit 48 places.

Qu'est-ce que cela apporte aux élèves?

L'immersion est pour les jeunes une possibilité d'une ouverture d'esprit qui s'enrichira de la différence des autres, et donnera le goût de communiquer tout en découvrant d'autres richesses culturelles. En plus les jeunes sont rapidement convaincus que, en maîtrisant une deuxième langue, ils seront plus à même d'aborder avec succès une deuxième et une troisième dans l'avenir. Ici encore c'est la dimension ouverture qui joue car au-delà de la Belgique, ils regardent vers l'Europe multilingue.

Autre point important, l'élève doit dès le début travailler chaque jour pour évidemment ne pas être noyé et cette discipline personnelle a un effet positif sur les autres branches.

Alors, pourquoi l'immersion ?

Une constatation s'imposait : nos jeunes après six années d'humanités et environ 840 heures de cours de néerlandais ne parvenaient, dans la plupart des cas, qu'à s'exprimer très sommairement en néerlandais. Pour beaucoup de nos élèves nous avons constaté une difficulté fondamentale à se servir de manière active de la langue apprise comme moyen de communication dans la vie de tous les jours. En outre nous pensions aussi à certains de nos élèves qui avaient fait leurs primaires en tout ou en partie en néerlandais.

Nous nous sommes donc tournés vers l'immersion ou l'EMILE comme on la désigne aussi. L'EMILE est l'équivalent français du CLIL (content and language integrated learning) et se traduit par « enseignement de matières par intégration d'une langue ». Il s'agit donc de développer l'apprentissage d'une langue autre que la langue maternelle, en l'occurrence le néerlandais, tout en ne nuisant pas au développement du français.

En 2002, nous avons constaté que 6 écoles, toutes situées en province de Liège pratiquaient déjà l'immersion, deux en allemand, trois en anglais et une en néerlandais, en l'occurrence le collège du Sarthay à Embourg, sur les hauteurs de Liège. Nous avons donc pris contact avec la direction du Sarthay où nous nous sommes rendus à plusieurs reprises pour parler avec la direction et assister à quelques cours de 1^{ère} et 2^{ème} années. Nous avons aussi rapidement pris la décision d'aller de l'avant d'autant plus que nous devions rentrer une demande officielle pour la fin du mois de septembre.

Quelles ont été les démarches à faire?

Il y avait plusieurs démarches administratives et une rencontre avec le Ministre de l'époque, M. Hazette et il fallait être prêts pour la rentrée et avoir entre-temps engagé le professeur. Nous travaillions ensemble tout en nous répartissant certaines démarches et, par exemple, j'assumais toutes les démarches en néerlandais ce qui était un réel atout pour pénétrer dans le monde flamand. Les collègues flamands ont énormément apprécié de rencontrer un membre de la direction qui était bilingue.

Disons aussi que ce fut le travail d'une année et que cela a évolué au fil du temps. Par exemple, nous avons, suite à notre rencontre avec le Ministre, privilégié l'accès aux élèves qui n'avaient pas fait d'études préalables en néerlandais et nous allions, deux ans plus tard, mettre sur pied le passage en immersion en 3^{ème} année pour certains de ces élèves, c'était en septembre 2005 et une douzaine de jeunes ont rejoint les pionniers